



Règlement VautourMan triathlons

2 septembre 2023

Le VautourMan Triathlon L est une épreuve composée d'un enchaînement de 1200m de natation, 71km en vélo de route, et 17km à pied. L'épreuve est accessible en individuel ou par équipes de 2 ou 3. Le départ est prévue le 2 septembre 2023 à 10h, au lac du Tech.

Le VautourMan triathlon S est une épreuve composée d'un enchaînement de 600m en natation, 14km en vélo de route, et 7km à pied. L'épreuve est accessible en individuel uniquement. Le départ est prévue le 2 septembre 2023 à 10h, au lac du Tech.

VautourMan Triathlon est organisée par l'association Triathlon Organisation Pyrénées Passion.

Toutes les informations relatives à la course sont disponibles sur le site www.vautourman.com

En s'inscrivant, le participant reconnaît avoir lu le règlement et les informations disponibles sur le site.

En s'inscrivant, le participant comprend que le VautourMan triathlon L ou S est une épreuve d'endurance, et qu'un entraînement adéquat est nécessaire.

Les inscriptions se feront uniquement par internet jusqu'au 29 août 2023.

	L individuel	S individuel	L relais
jusqu'au 20 novembre 2022 (40 premiers dossards seulement)	69 €	29 €	79 €
A partir du 21 novembre 2022 ; jusqu'au 2 juillet (jusqu'au 80ème dossard seulement)	85 €	35 €	99 €
Dossards restant	99 €	39 €	109 €
nombre de dossards limité à	160	120	15
Echange de dossards	+20 € jusqu'à 1 mois avant la course, impossible après	+10 € jusqu'à 1 mois avant la course, impossible après	+10 € par équipier jusqu'à 2 semaines avant la course, impossible après
Assurance annulation	10 €	6 €	10 €
Supplément non licencié FFTRI	40 €	5 €	8€ par équipier non licencié FFTRI
Navette avant-course	9 €	9 €	9 €

Restrictions d'âge

course	Age du participant
S individuel	Cadet et plus âgé (né en 2007 ou avant)
L individuel	Junior et plus âgé (né en 2005 ou avant)
L relais : natation	Cadet et plus âgé (né en 2007 ou avant)
L relais : vélo	Junior et plus âgé (né en 2005 ou avant)
L relais : course à pied	Junior et plus âgé (né en 2005 ou avant)

Annulations et assurance annulation

En cas de désistement du concurrent :

	Avec assurance annulation	Sans assurance annulation
Jusqu'à 1 mois de la course	Remboursement 100%	Bon de réduction de 50% sur inscription année prochaine
Jusqu'à 2 semaines avant la course	Remboursement 50% (ou bon de réduction 75% sur inscription année prochaine)	Bon de réduction de 25% sur inscription année prochaine
Les 2 dernières semaines avant la course	Pas de remboursement	Pas de remboursement

En cas d'annulation de l'épreuve :

	Avec assurance annulation	Sans assurance annulation
Annulation de l'épreuve pour cause de mauvaises conditions météo	Remboursement 90% (ou inscription offerte année prochaine)	Remboursement 70% (ou bon de réduction 90% année prochaine)
Annulation de l'épreuve pour cause de pandémie Covid-19	Remboursement 100%	Remboursement 90% ou inscription offerte année prochaine

Certificat médical/licence

Les participants devront fournir un document attestant de leur capacité à faire du triathlon en compétition. Les documents acceptés seront ceux acceptés par la fédération française de triathlon, à savoir :

Licence de triathlon FFTRI avec mention en compétition

Licence d'une fédération étrangère de triathlon

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition.

Non-licenciés FFTRI

Les participants non licenciés FFTRI ou non licenciés d'une fédération étrangère partenaire de la FFTRI devront s'acquitter d'un supplément selon le tableau ci-dessus. Ce supplément est imposé par la FFTRI et reversé intégralement à la FFTRI et à la Ligue Occitanie.

Engagements du participant

Le participant s'engage à respecter les consignes des membres de l'organisation et des bénévoles.

Le participant s'engage à respecter tous les bénévoles et les autres participants. Aucun abus verbal ne sera toléré.

Propreté

La course se déroule dans un cadre naturel privilégié. Il est important que le passage de la course ne dégrade pas ce cadre et cet environnement. A ce titre, il est strictement interdit de jeter tout déchet ou matériel en dehors des zones de propreté. Cela inclut en particulier les bidons et emballage, mais ne se limite pas à ces derniers. Une zone de propreté sera disponible et clairement indiqué à chaque ravitaillement.

Arrêt sur décision médicale

Le commissaire de course pourra décider, sur avis du médecin ou de l'organisation de secouristes, de retirer un participant de la course, s'il juge qu'il ne peut pas continuer la course sans risque pour sa santé.

Assurance

L'épreuve étant affilié à la FFTRI, l'assurance fédérale couvre l'épreuve. Pour les non-licenciés, la prise d'une licence journée est obligatoire (supplément selon tableau ci-dessus). La licence journée se prend directement pendant l'inscription.

L'organisation ne sera pas tenu responsable en cas d'accident d'un participant.

Droit à l'image

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image pendant l'épreuve. Il cède à l'organisation et ses partenaires l'utilisation faite de son image pendant l'épreuve.

Annulation/modifications

Comme toutes les courses de montagne, le VautourMan duathlons est dépendant de la météo. En vous inscrivant, vous comprenez le risque d'annulation et modification liée aux conditions météorologiques.

La modification de l'épreuve (annulation météo, raccourcissement vélo ou CAP) pour cause de conditions météo ne donneront pas lieu à remboursement.

L'épreuve pourra être annulée jusqu'au dernier moment, et même en cours d'épreuve. Nous nous efforcerons néanmoins d'informer les concurrents en cas de risques d'annulation.

Dans les parcs à vélos

Dans le parc à vélo T1, le participant ne pourra prendre son vélo qu'une fois son casque sur la tête, jugulaire attachée. Tout déplacement dans le parc à vélo se fera vélo à la main, casque sur la tête et jugulaire serrée. Le participant montera sur son vélo après être sorti du parc, à l'endroit indiqué par les arbitres.

Dans le parc à vélo T2, le participant descendra du vélo à l'endroit indiqué par les arbitres, avant l'entrée dans le parc. Il se déplacera jusqu'à son emplacement, vélo à la main, et ne défera sa jugulaire et enlèvera son casque qu'une fois arrivé à son emplacement.

Natation

La natation sera dans le lac du Tech.

Le lac du Tech sert de réserve à une centrale hydro-électrique, et est strictement interdit et dangereux à la baignade. Il est donc impossible de s'entraîner dans le lac, EDF nous donnant l'autorisation de l'utiliser uniquement pour la course, et prenant les mesures nécessaires pour le sécuriser.

La température de l'eau est prévue autour de 15°C, la combinaison néoprène sera obligatoire, et la cagoule néoprène autorisée.

En cas de mauvaises conditions météo ou de températures trop froides, la partie natation pourra être remplacée par une petite course à pied.

Course à pied

Le dossard est porté devant. Merci ne de pas couper ou plier votre dossard, nos partenaires doivent être visibles !

Accompagnement à vélo par un tiers et ravitaillement perso interdit

Vélo

Port du casque à coque dure obligatoire.

Le dossard est porté derrière. Il est recommandé d'utiliser une ceinture porte dossard, afin de faire une transition rapide entre course à pied et vélo.

La route sera ouverte à la circulation. Les participants doivent respecter le code de la route, et en particulier rouler à droite de la chaussée. Les participants seront bien sur prioritaires à toutes les intersections. Attention dans la descente du col des Bordères, des voitures peuvent arriver en face, et la route peut être glissante.

Accompagnement, assistance, ravitaillements personnels interdits

Drafting interdit : Il est interdit de rouler dans la roue d'un autre concurrent ou en peloton, en groupe. Veuillez vous référer à la réglementation FFTRI en vigueur.